

ORGANISATION DU MOIS DE JUIN 2021 EN PREMIERE

(A coller au cahier d'avis et à faire signer)

1) Considérations générales

Cette année scolaire 2021-2022 a été à nouveau placée sous le signe des mesures qui ont été prises pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Les élèves du premier degré ont pu suivre une scolarité normale en terme de présence à l'école, hormis la semaine précédant le congé d'automne et celle qui précédait les vacances de printemps. Mais tous les élèves se sont retrouvés dans une atmosphère générale d'anxiété, de désarroi, de perte de repères. Comme la situation a été la moins perturbée au premier degré, la fin de l'année sera proche de celle des années (normales) précédentes. Néanmoins, nous avons limité le temps pris par les épreuves diagnostiques qui clôturent traditionnellement l'année scolaire, de manière à prolonger le temps dévolu aux apprentissages.

2. Bulletins de la 3^{ème} période

La feuille de bulletin sera distribuée le 11 juin pour les élèves de 1^{ère}.

3. De la 1^{ère} vers la 2^{ème}

Notre système scolaire prévoit que les deux premières années forment un ensemble homogène, qui constitue la fin de la formation commune des élèves. L'évaluation certificative (qui permet le passage de classe et les choix pour la 3^{ème}) a donc lieu à la fin du degré (fin de 2^{ème}). Des examens communs à tous les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles se situent d'ailleurs à ce moment dans quatre branches, sur le modèle du CEB, en quelque sorte. La réussite en fin de 2^{ème} année permet d'obtenir le CE1D (certificat d'études du premier degré), qui ouvre toutes les portes pour la 3^{ème} année. Les cours se prolongeront (matin et après-midi) jusqu'au 14 juin.

Il n'y a donc pas d'épreuves certificatives en fin de 1^{ère} année. Néanmoins, nous estimons nécessaire de préparer les élèves aux épreuves de deuxième et de faire le point avec eux et avec vous, par l'organisation d'épreuves sur l'ensemble de la matière vue en première.

4. La semaine d'épreuves

Cette semaine se placera du mardi 15 juin au vendredi 18 juin (épreuves de 13h40 à 15h20). Les branches concernées par ces épreuves sont : français, mathématique, langue moderne et formation scientifique. Elles seront organisées durant l'après-midi, de manière à limiter les élèves présents dans l'école. Après l'épreuve, l'élève rentre chez lui pour préparer l'épreuve du lendemain (même système que pour les examens). Les cours seront suspendus en matinée durant cette période.

Le 21 juin sera consacré à des activités sportives. Ces activités se dérouleront au Natura Park Eau d'Heure en extérieur. Un document spécifique sera consacré à cette journée. Elle permettra de terminer cette année scolaire, si pénible par certains côtés, sur une note de bonne humeur ...

5. Les choix à faire pour la deuxième année

Comme pour la rentrée en première année, le choix principal pour la deuxième sera celui des activités complémentaires, qui auront été présentées au cours du mois de mai.

La délibération du conseil de classe du 23 juin nous permettra de faire le point sur les résultats de nos élèves de première et de déterminer quels sont ceux et celles qui restent en difficulté. Pour ces élèves, le conseil de classe vous incitera vivement à choisir en deuxième les activités complémentaires de renforcement dans les cours principaux, de manière à essayer, en deuxième également, de combler les lacunes mises en évidence par les résultats de fin de première.

Les résultats seront affichés sur les portes-fenêtres du restaurant scolaire le mercredi 23/06 à partir de 12h (il s'agit des conseils pour le choix des activités complémentaires en deuxième : voir ci-dessus).

Les bulletins seront remis le mardi 29 juin de 8h30 à 10h30 par le titulaire de la classe. Vous pourrez rencontrer les professeurs pour faire le point sur les apprentissages, en particulier sur les résultats des épreuves diagnostiques. Je vous demande de respecter cet horaire (les autres classes suivront dans le cours de la journée), toujours pour respecter les consignes sanitaires en évitant un nombre trop important de personnes extérieures aux bulles de l'école dans les locaux.

Puisqu'il n'y aura pas d'examens de passage, la rentrée des classes pourra avoir lieu dès le mercredi 1^{er} septembre 2019 à 10 heures en deuxième.

6. Le prêt des livres

Les livres reçus par les élèves seront repris par les professeurs lors du dernier cours ou lors de l'épreuve diagnostique. En cas d'oubli, le livre devra être remis à l'éducateur responsable de la classe dès le lendemain.

Les livres non remis ou remis en mauvais état devront être payés.

7. Ouverture de l'école pendant les vacances

L'école sera ouverte :

- du 1 juillet au 05 juillet de 9h à 12h30 ;
- du 16 août au 23 août de 9h à 13h00 ;
- du 26 août au 30 août de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Le Préfet des Etudes

P. PHILIPPE

Signature des parents :